



Programme d'exécution de la loi en matière d'immigration et de passeport

Quelques chiffres

- On compte quinze sections des questions d'immigration et de passeport réparties dans tout le pays.
- Dans les régions dépourvues d'une telle section, le mandat est assumé, au besoin, par la section de l'exécution des lois fédérales locale.

Aperçu

Le Programme d'exécution de la loi en matière d'immigration et de passeport est principalement chargé d'enquêter sur les infractions à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, à la *Loi sur la citoyenneté*, au Décret sur les passeports canadiens et au *Code criminel du Canada*.

Objectif stratégique

L'objectif stratégique du Programme est de combattre et de perturber le passage d'illégaux et le trafic de personnes.

Mandat

Le Programme a pour mandat d'oeuvrer avec les organismes canadiens et étrangers et la collectivité dans son ensemble, afin de maintenir et d'améliorer la qualité de vie des Canadiens par des initiatives de sensibilisation, de prévention et de répression.

Priorités

Voici les priorités nationales du Programme :

- élaborer un cadre de travail national en matière de renseignements intégrés afin de favoriser l'acquisition, le partage et l'utilisation opportuns des renseignements;
- veiller à ce que la plus haute priorité soit donnée aux enquêtes en matière de citoyenneté, d'immigration et de passeport, et aux audiences et déportations des personnes qui posent une menace pour la sécurité du pays;

- combattre et perturber les individus et organisations criminels et terroristes qui posent une menace à la sécurité publique, y compris ceux qui sont impliqués dans le passage d'illégaux, soit en facilitant, soit en encourageant ce type d'activité illégale;
- arrêter les personnes qui font l'objet d'un mandat ou d'une mesure d'expulsion.

Autres organismes

Des partenariats avec des organismes nationaux et internationaux sont constamment formés, entretenus et exploités afin d'élaborer des initiatives proactives visant à satisfaire les objectifs et le mandat stratégiques du Programme.

Ces partenariats comprennent des ministères et organisations publiques et non gouvernementales et existent aux niveaux local, régional, national et international.

Les partenaires du Programme sont Interpol, les compagnies d'aviation internationales, le ministère de la Sécurité intérieure américain, Citoyenneté et Immigration Canada, Revenu Canada, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère de la Défense nationale et l'Agence des services frontaliers du Canada.



Programme d'exécution de la loi en matière d'immigration et de passeport

Le crime organisé en matière d'immigration comprend le passage d'illégaux (où les migrants sont essentiellement consentants et où les criminels organisés tirent surtout profit des activités de facilitation de l'immigration clandestine) et le trafic d'êtres humains (où l'intention derrière la facilitation est d'exploiter les migrants illégaux une fois arrivés à destination).

La communauté internationale, dont le Canada fait partie, reconnaît que le passage d'illégaux et le trafic de personnes représentent un problème très grave puisqu'ils exploitent les plus vulnérables.

Le Programme d'exécution de la loi en matière d'immigration et de passeport est prêt à être le fer de lance de l'effort international organisé nécessaire pour enquêter pleinement sur ces crimes.

Sécurité nationale

Le financement de l'Initiative de sécurité publique et de lutte antiterrorisme (SPAT) a permis à la Sous-direction des questions d'immigration et de passeport de mettre sur pied des équipes intégrées d'exécution de la Loi sur l'immigration (EIELI) dont le rôle est d'atténuer les menaces qui pèsent sur la sécurité nationale en établissant un ordre de priorité pour les mandats d'immigration en suspens, en appréhendant les personnes recherchées et en cernant toute menace potentielle à la sécurité nationale.

Ces équipes ont également le mandat d'enquêter sur l'utilisation illégale de passeports canadiens, sur la fraude en matière de citoyenneté, ainsi que sur les documents frauduleux et leur diffusion subséquente.

Suivant une évaluation des données statistiques, les EIELI sont implantées à Montréal, Ottawa, Toronto et Vancouver.

Exécution de la loi en matière d'immigration et de passeport

La Sous-direction des affaires fédérales et d'immigration est chargée de superviser l'élaboration de la politique, l'administration et l'évaluation du programme et, en collaboration avec ses partenaires internes, de participer à l'élaboration et à la supervision de la formation des membres affectés aux questions d'immigration et de passeport, à l'intégrité de la frontière ainsi que des partenaires nationaux et étrangers.

La Sous-direction a pour objectif de fournir un service proactif de qualité visant à détecter et à déjouer les activités criminelles dans le contexte de la migration mondiale qui touche le Canada.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site de la GRC à www.rcmp-grc.gc.ca.

GRC



GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

**Programme d'exécution de la loi en matière
d'immigration et de passeport - Printemps 2004**

**Programme d'exécution de la loi en matière
d'immigration et de passeport**